



Ézanville, le 30 Juin 2020

Cher(e) Collègue,

En application du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment de l'article L2121.7, je vous convie à participer à la réunion d'installation du Conseil Municipal issu des élections municipales du 15 mars et du 28 juin 2020 :

**Le Samedi 04 juillet 2020 à 10H00
au Gymnase du Complexe de la Prairie**

ORDRE DU JOUR

Election du secrétaire de séance

Installation des Conseillers municipaux.

- 1 - Election du Maire.
- 2 - Détermination du nombre de postes d'Adjoints au Maire.
- 3 - Election des adjoints au Maire.
- 4 – Lecture et remise de la charte de l'Elu local
- 5 - Délégations attribuées au Maire dans le cadre de l'article L.2122/22
- 6 – Détermination des indemnités du Maire et des Adjoints.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Alain BOURGEOIS
Maire d'Ézanville
Vice-Président de Plaine Vallée
L'Agglomération

- ✓ Pour le respect des règles sanitaires, en raison de l'épidémie Covid-19
 - La séance d'installation du Conseil Municipal se tiendra au Gymnase du Complexe de la Prairie
 - Le port d'un masque ou d'une visière sera obligatoire
- ✓ La séance est publique mais en nombre limité adapté à la salle et au respect des mesures barrières